

Paris, le 17 avril 2019

Le NGFS appelle à l'action les banques centrales, les superviseurs et toutes les parties concernées pour le verdissement du système financier

Le Réseau des banques centrales et superviseurs pour le verdissement du système financier reconnaît collectivement que les risques liés au climat sont une source de risque financier. Certains membres ont étendu cette analyse aux risques environnementaux au sens large et ont conclu que ceux-ci étaient également source de risque financier. Les membres du NGFS lancent par conséquent un appel en faveur d'une action collective et ont émis des recommandations qui ont été publiées aujourd'hui dans un premier rapport complet [lien vers le rapport]. Considérées dans leur ensemble, ces recommandations (cf. annexe) reflètent les meilleures pratiques identifiées par les membres du NGFS pour faciliter le rôle du secteur financier dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

Selon Frank Elderson, président du NGFS, « Les risques financiers auxquels le changement climatique nous expose sont complexes à analyser, sans précédent et pourtant très urgents. En formulant ces recommandations, les membres du NGFS démontrent un leadership collectif qui se traduira par des actions visant à favoriser le verdissement du système financier dans l'ensemble des pays et des continents. Tant que les températures et le niveau des mers continueront de s'élever et, avec eux, les risques financiers liés au changement climatique, les banques centrales, les superviseurs et les institutions financières continueront d'accroitre leur ambition pour toujours mieux prendre en compte ces risques et verdir le système financier.»

De nombreux travaux d'analyse doivent encore être menés à bien afin de doter les banques centrales et les superviseurs des outils et des méthodologies appropriés pour identifier, quantifier et atténuer les risques liés au changement climatique dans le système financier. Par conséquent, le NGFS a décidé de préparer, au cours de l'année prochaine, plusieurs documents techniques portant sur (a) la gestion des risques liés au climat et à l'environnement à l'attention des autorités de supervision et des institutions financières, (b) des analyses du risque basées sur des scénarios et (c) l'intégration de critères liés au développement durable dans la gestion des portefeuilles des banques centrales. Afin de discuter du rapport et des prochaines étapes, les membres du NGFS se sont réunis le mardi 16 avril à la Banque de France à Paris à l'occasion d'une réunion plénière du NGFS et ce jour pour une conférence de haut niveau [lien vers le programme].

Aujourd'hui, trois nouvelles institutions ont rejoint le NGFS : la Banque nationale suisse et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) l'ont rejoint en tant que membres et la

Banque européenne d'investissement en tant qu'observateur. Ainsi, le nombre total de participants au NGFS passe de 34 membres et 5 observateurs à **36 membres et 6 observateurs**. Le NGFS connaît une croissance rapide : dix membres l'ont rejoint depuis décembre 2018 : Banca d'Italia, Banque du Canada, Banque de Grèce, Banque de Thaïlande, Banque centrale de Hongrie, Central Bank of Ireland, Danmarks Nationalbank, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA), Finanstilsynet (FSA de Norvège) et Superintendencia Financiera de Colombia (FSA de Colombie).

Annexe

Les quatre recommandations pour les banques centrales et les superviseurs sont les suivantes :

- 1. Intégrer les risques liés au climat dans le suivi de la stabilité financière et la surveillance microprudentielle. Cela implique notamment d'évaluer les risques financiers liés au climat dans le système financier et leur intégration dans la supervision prudentielle.
- 2. Intégrer des facteurs liés au développement durable dans la gestion des portefeuilles pour compte propre. Reconnaissant les différents dispositifs institutionnels existant dans chaque juridiction, le NGFS invite les banques centrales à donner l'exemple dans le cadre de leurs propres opérations.
- **3.** Remédier aux lacunes en termes de données. Le NGFS recommande que les autorités publiques partagent les données pertinentes pour l'évaluation du risque climatique (*Climate Risk Assessment* CRA) et qu'elles les rendent publiques, dans la mesure du possible, dans un référentiel de données. À cet égard, le NGFS juge opportun de mettre en place un groupe de travail conjoint avec les parties intéressées pour remédier aux lacunes existant en termes de données.
- 4. Renforcer la sensibilisation et les capacités d'analyse, encourager l'assistance technique et le partage des connaissances. Le NGFS encourage les banques centrales, les superviseurs et les institutions financières à mettre en place des ressources en interne et à collaborer afin d'améliorer leur compréhension de la manière dont les risques liés au climat se traduisent par des risques financiers mais aussi des opportunités.

Le NGFS a également émis deux recommandations à l'attention des décideurs politiques afin de faciliter la tâche des banques centrales et des superviseurs :

- 5. Parvenir à la publication d'informations financières en rapport avec le climat et l'environnement sur des bases solides et homogènes au plan international. Le NGFS souligne l'importance de disposer d'un cadre solide et homogène au plan international pour la publication des informations financières en rapport avec le climat et l'environnement. Les membres du NGFS apportent collectivement leur soutien aux recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* TCFD).
- 6. Favoriser le développement d'une taxonomie des activités économiques. Le NGFS invite les décideurs politiques à réunir les parties prenantes et les experts concernés afin de développer une taxonomie qui améliore la transparence pour savoir qu'elles sont les activités économiques (a) qui contribuent à la transition vers une économie verte et à faible émission de carbone et (b) qui sont le plus exposées aux risques liés au climat et à l'environnement (à la fois les risques physiques et ceux liés à la transition).

À propos du NGFS

Le NGFS, lancé lors du One Planet Summit organisé à Paris le 12 décembre 2017, regroupe des banques centrales et des superviseurs désireux, sur la base du volontariat, de partager les meilleures pratiques et de contribuer au développement de la gestion des risques liés au climat et à l'environnement dans le secteur financier, et de mobiliser la finance classique afin de soutenir la transition vers une économie durable. Le NGFS est présidé par Frank Elderson, membre du Conseil de direction de De Nederlandsche Bank. Le Secrétariat est assuré par la Banque de France. Le NGFS réunit désormais 36 banques centrales et superviseurs — représentant cinq continents, la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre ainsi que la supervision des deux tiers des banques et des sociétés d'assurance d'importance systémique mondiale.

Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter le <u>site internet du NGFS</u> ou contacter le Secrétariat du NGFS à la Banque de France <u>sec.ngfs@banque-france.fr</u>

Contact Presse:

Banque de France – Service de la Communication Externe et Digitale:

Tel.: + 33 (0)1 42 92 39 00 presse@banque-france.fr